

<https://www.vaour.org/Raisons-de-ma-demission>



# Raisons de ma démission

- Vaour et alentours - Vaour Citoyens - Vaour, illusion de démocratie -

Date de mise en ligne : mercredi 2 novembre 2022

---

**Copyright © Vaour.org - Tous droits réservés**

---

J'ai démissionné du groupe de coordination. Mon opinion est que Jérémie se comporte de plus en plus comme un maire classique, de moins en moins comme maire d'une commune ayant l'ambition d'avoir une démarche de démocratie participative.

## Mensonges

Par exemple, à la réunion de coordination du 9 juin 2022 Jérémie a dit avec assurance (et agressivité) que la décision avait été prise d'imprimer chez un imprimeur les Échos de Vaour, j'ai dit que ce n'était pas vrai, que cette décision n'avait été prise ni en commission Communication Habitants ni en groupe de Coordination. Avant de démissionner, j'ai relu tous les comptes-rendus, j'ai ainsi vérifié que Jérémie avait menti. Je n'ai démissionné que le 29 septembre, la vérification a demandé du temps.

J'ai été conseiller à la commune et à la communauté de communes du Causse Nord-Ouest du Tarn de 2008 à 2012. Les maires et présidents de communautés de communes mentaient régulièrement, parfois par des déformations subtiles de la réalité, parfois en affirmant avec assurance des faits faux, parfois par simple ignorance, parfois en toute connaissance de cause.

J'ai souvent été blessé par ces mensonges, j'ai de nouveau été blessé par le mensonge de Jérémie. Ces mensonges provoquent une humiliation et/ou permettent d'imposer une décision.

Jérémie a participé un court moment à une réunion de la commission Communication Habitants. Il a demandé que l'impression des Échos de Vaour soit faite chez un imprimeur et de faire une impression à bords perdus [1]. C'était son souhait, pas une décision.

Il fait également un mensonge par omission dans un mail du 8/9/22 : il critique une décision du groupe de coordination du 1er septembre 2022 qui permettaient aux membres du groupe de coordination d'avoir accès aux dossiers nextcloud [2] de toutes les commissions. Il m'a de nouveau critiqué avec agressivité mais n'a pas précisé que la décision avait déjà été prise à la réunion du 21 juillet 2022 alors que je lui avait montré le compte-rendu. Il me semble qu'il l'a considéré comme une décision, comme l'aurait fait un maire « classique ».

---

[1] Il n'y a alors pas de bordure blanche au document imprimé.

[2] Nextcloud est un outil informatique de travail collaboratif mis en place pour la commune.